

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 04234

Numéro SIREN : 853 041 200

Nom ou dénomination : 45 Charles Marionneau

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2022 sous le numéro de dépôt 32292

45 Charles Marionneau
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 rue Crozilhac, 33000 BORDEAUX
853 041 200 RCS BORDEAUX

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Le 30 juin,
A 10 h 00,

Les associées de la société 45 Charles Marionneau se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 7 rue Crozilhac 33000 BORDEAUX, sur convocation faite par le Président adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associées présentes.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Edouard MYON, représentant de la Société IDEAL GROUPE, Présidente de la Société.

La société MESSAS ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associées présentes ou représentées **possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions** ayant le droit de vote.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associées ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

DS
EM

DS
D

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus aux dirigeants,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.
- Nomination d'un nouveau Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé.

Elle précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

La Présidente donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

[...]

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de la société NOVAXIA IMMO CLUB 5 de son mandat de Directrice Générale en date du 27 novembre 2020, suite à sa fusion par absorption par la société NOVAXIA ONE, nomme en qualité de nouvelle Directrice Générale, pour une durée illimitée, à compter de ce jour :

NOVAXIA ONE

Société en commandite par actions à capital variable

Dont le siège social est situé à PARIS (75009)

1/3 rue des Italiens

Immatriculée au RCS de PARIS sous le 879.646.891

Représentée par la SAS NOVAXIA INVESTISSEMENT, Gérante,
elle-même représentée par Monsieur Mathieu DESCOUT, son Président

La société NOVAXIA ONE exercera ses fonctions dans les conditions et selon les modalités fixée par la loi et l'article 22 des Statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

La société NOVAXIA ONE, représentée par Monsieur Mathieu DESCOUT, accepte les fonctions de Directrice générale et déclare que celle-ci n'est frappée par aucune mesure ou dispositions susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DS

DS

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et les associées.

La Société IDEAL GROUPE

Représentée par Monsieur Edouard MYON

DocuSigned by:

F8DA09CB4A7A4AC...

La Société NOVAXIA ONE

Représentée par Monsieur Mathieu DESCOUT

« bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale »

DocuSigned by:

A51B9BA08A0B4E1...